

INTEGRA

CODE DE CONDUITE



**Ce Code de conduite est respecté par
ces sociétés, leurs participations et
leurs partenaires commerciaux:**

INTEGRA Holding
INTEGRA Immobilien
INTEGRA Metering
INTEGRA Biosciences
Aquametro Oil & Marine
SIGNAL
INTEGRA Sitek
INTEGRA Engineering India

**Chez Integra, nous sommes conscients
de l'importance du respect des règles
juridiques, éthiques et morales élevées
pour notre succès.**

Outre le respect des lois et réglementations nationales et internationales, nous nous efforçons de mener une conduite en faisant preuve de **la plus grande intégrité.**

Le présent Code de conduite présente les règles générales de conduite commerciale qu'Integra attend de ses collaborateurs et de ses fournisseurs.

»Chez Integra, nous visons une stratégie durable à long terme. Nous accordons de l'importance à nos équipes et managers, parce que nous sommes convaincus que l'humain fait la différence«



INTÉGRITÉ

Nous agissons avec intégrité et solidarité. L'honnêteté, le soin et l'équité sont des valeurs essentielles dans nos interactions avec notre environnement. Le respect mutuel est au cœur de la coopération entre nos collaborateurs et les parties prenantes. La confiance mutuelle est la clé de notre succès.



PASSION

Nous sommes passionnés et motivés. Nous travaillons avec joie et enthousiasme et par conviction sur des sujets qui nous tiennent à cœur et visons des objectifs communs.

Le succès et la performance sont nos moteurs. Garantir une qualité supérieure passe par un engagement et une amélioration continue. Nous valorisons un management d'équipe et un leadership attentionnés. Nous soutenons nos collaborateurs et les préparons à des tâches exigeantes. Notre gestion repose sur des principes stricts, mais justes. La performance est essentielle. Nous sommes fermement convaincus que l'humain fait la différence.

EXCELLENCE



Nous sommes innovants et nous mettons tout en œuvre pour améliorer constamment nos produits. Nous remettons activement en question le statu quo et continuons à explorer des possibilités d'optimisation. Nous relevons avec courage les défis en étant transparents et ouverts, en quête de solutions créatives et intelligentes. L'esprit d'innovation est un trait distinctif de notre entreprise et de la mentalité de nos collaborateurs.

INSPIRATION



Nous démontrons du courage entrepreneurial tout en étant pleinement conscients des risques. Nous mettons en avant un leadership clair et une pensée entrepreneuriale dans nos actions. Nous saisissons les opportunités, agissons rapidement et de façon déterminée, tout en évaluant attentivement les risques. Nous sommes conscients de notre responsabilité et demeurons modestes. La stabilité et la durabilité prévalent sur la croissance rapide à court terme.

ESPRIT D'ENTREPRISE



À qui s'adresse le Code de conduite?

L'intégrité personnelle de chaque collaborateur du Groupe Integra est la condition préalable au respect des règles juridiques, éthiques et morales élevées.

Le présent Code de conduite s'applique à tous les collaborateurs du Groupe Integra. Il est de la responsabilité personnelle de chaque collaborateur du Groupe Integra de respecter ce Code de conduite dans ses relations avec les parties prenantes internes et externes ainsi qu'avec les tiers.

Les règles de conduite professionnelle décrites dans le présent Code de conduite s'appliquent également aux fournisseurs d'Integra.

Il incombe à la direction de chaque filiale d'Integra de communiquer le Code de conduite à ses collaborateurs. La direction doit également s'assurer que le Code de conduite est compris et respecté.

VOUS
EN AVEZ
BESOIN

EN ÊTES-VOUS CERTAIN ?

À qui s'adresser en cas de questions ou de suspicion?

Le Code de conduite ne peut pas fournir de réponses à toutes les questions. Les collaborateurs du Groupe Integra sont encouragés à contacter leurs supérieurs hiérarchiques ou les ressources humaines en cas de questions.

Si, dans une situation spécifique, vous estimez que le Code de conduite est enfreint, vous devez en informer votre supérieur ou les ressources humaines. Si vous jugez que vos supérieurs ou que les responsables des ressources humaines ne traitent pas votre demande de manière appropriée, vous pouvez également transmettre les informations pertinentes à:

info@integra.ch

Integra s'oppose à toute forme de représailles envers des collaborateurs du Groupe Integra qui ont signalé une violation en toute bonne foi. De même, Integra ne tolère pas les fausses déclarations ou l'abus de signalement des infractions. Les signalements de violations du Code de conduite sont traités avec la plus grande confidentialité. Le traitement confidentiel des informations n'est pas possible, par exemple, si des dispositions légales s'y opposent, ou dans le cadre de procédures judiciaires, d'enquêtes, de fausses déclarations et de procédures disciplinaires.

Nous nous engageons à respecter rigoureusement le Code de conduite et vous remercions de votre soutien pour garantir la plus haute intégrité possible.

Au-delà du respect des lois et des règlements

1

Toutes les sociétés Integra, tous les collaborateurs et fournisseurs d'Integra doivent se conformer aux lois et réglementations en vigueur. Cependant, Integra va plus loin en appliquant également ses propres règles. En raison de la légitimité de notre action entrepreneuriale, Integra attend de ses collaborateurs qu'ils démontrent la plus grande intégrité possible dans leur conduite.

- › Nous respectons toutes les lois et réglementations en vigueur.
- › Nous respectons le présent Code de conduite.
- › Nous adhérons aux meilleures pratiques et règles professionnelles applicables.
- › Nous agissons avec la plus grande intégrité possible.
- › Nous respectons les normes éthiques et morales les plus élevées.



Égalité des chances, égalité de traitement et conditions de travail équitables et attrayantes

2

Nos valeurs déterminent notre façon de travailler. Les personnes sont au centre de nos préoccupations.

Nous sommes présents dans de nombreux pays et rassemblons des personnes d'horizons divers. Integra demande à ses collaborateurs de promouvoir la culture du respect et l'égalité de traitement. De plus, nous nous efforçons de fournir des conditions de travail attrayantes pour être un employeur de premier ordre. Il est important que nos collaborateurs soient enthousiastes, motivés et satisfaits.

- › Notre relation est basée sur l'intégrité, l'honnêteté, la courtoisie et le respect.
- › Nous respectons toutes les lois applicables en matière de salaires, de travail et d'emploi.
- › Nous nous engageons à respecter les dispositions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme. En particulier, toutes les formes de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement et nos processus à valeur ajoutée sont strictement interdites et doivent également être respectées par nos partenaires et fournisseurs.
- › Nous garantissons l'égalité des chances en matière d'emploi, et des conditions de travail équitables.
- › Nous mettons en place un environnement de travail où aucune forme de harcèlement ou discrimination n'est tolérée et où la diversité et la multiplicité sont valorisées.
- › Nous fidélisons nos collaborateurs et les soutenons dans leur développement à long terme.
- › Nos conditions de travail sont attrayantes et nous nous efforçons de les améliorer en permanence.



3

Santé et sécurité

Certaines de nos activités se déroulent dans des environnements ou des sites de production dangereux. Cela requiert des mesures de protection spéciales. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour prévenir les blessures, les maladies professionnelles ou les risques pour la santé.

- › Nous respectons toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection au travail ainsi que les normes en matière d'hygiène, de santé et de sécurité.
- › Nous nous engageons constamment à améliorer la sécurité en supprimant et en minimisant les risques ou en évitant les conséquences des risques.
- › Nous utilisons des équipements de protection conformes à la réglementation.



Environnement

En tant que groupe et au niveau des participations, nous fixons des objectifs précis en matière de durabilité et les surveillons de près et de façon régulière. Nous agissons de manière durable non seulement sur le plan économique et social, mais aussi écologique. Nous accordons une grande importance à la protection de l'environnement et visons un développement durable pour Integra et ses filiales.

- › Integra et toutes ses filiales se conforment aux lois et réglementations environnementales locales.
- › Nos modèles d'entreprise favorisent la durabilité/création de valeur durable au sens des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
- › L'économie des ressources est une évidence pour nous. Nous nous efforçons d'améliorer en permanence notre performance environnementale, en réduisant l'utilisation de matières premières fossiles et en fermant les cycles de matières.
- › Chaque collaborateur est responsable de la réduction de l'impact environnemental d'Integra.
- › Integra et ses filiales respectent les directives environnementales (normes minimales) que nous formulons pour nos principes de conduite.
- › Integra propose des produits et des services de haute qualité et durables et s'efforce de les améliorer en permanence.

Notre objectif déclaré est de réduire constamment nos émissions de gaz à effet de serre et de nous diriger, en tant que groupe, vers un bilan net-zéro. Nous ne considérons pas cela comme une obligation, mais comme notre devoir moral et éthique.

4





5

Protection des biens

Les biens d'Integra sont extrêmement importants pour notre activité commerciale, même si un élément n'a qu'une faible valeur en soi. Par conséquent, tous les collaborateurs sont tenus de protéger les biens d'Integra contre les abus et les fraudes.

- › Nous traitons les biens d'Integra avec prudence.
- › Nous nous engageons à ne pas détourner ni abuser de biens ou de fonds, et à empêcher les autres de le faire.
- › Nous ne commettons pas de comportements frauduleux.



6

Protection des données et confidentialité

Integra respecte et protège les données personnelles de ses clients, de ses collaborateurs et des tiers. Integra s'attend à ce que la confidentialité et l'intégrité de ses informations commerciales, techniques et financières soient préservées.

- › Nous partons du principe que les données ou informations de la Société sont confidentielles, sauf si elles sont expressément désignées comme publiques.
- › Nous agissons conformément aux lois et réglementations applicables en matière de protection des données.
- › Nous traitons les données personnelles des clients, des collaborateurs et des tiers de manière responsable.
- › Nous collectons et traitons des données personnelles uniquement à des fins légitimes.
- › Nous protégeons les données personnelles contre toute divulgation non autorisée.
- › Nous ne partageons des informations confidentielles qu'en cas d'absolue nécessité.
- › Nous fournissons des informations confidentielles à des fins commerciales uniquement.
- › Nous protégeons les informations commerciales, techniques et financières concernant Integra.

Conflits d'intérêts

7

Les conflits d'intérêts surviennent lorsque les intérêts personnels d'un collaborateur entrent en conflit avec les intérêts d'Integra. Dans une telle situation, les intérêts personnels ne doivent pas influencer les décisions prises au nom d'Integra.

- › Nous agissons de manière honnête et dans le meilleur intérêt d'Integra.
- › Nous évitons les situations réelles et potentielles où nos intérêts personnels entrent en conflit avec ceux d'Integra.
- › Nous ne sommes pas en concurrence avec Integra.
- › Nous n'utilisons pas notre position au sein d'Integra pour notre propre bénéfice (ou celui de personnes proches ou de parents).





Concurrence loyale

Integra respecte la concurrence loyale et mène ses activités conformément aux lois en vigueur sur la concurrence et les cartels.

- › Nous ne prenons pas part à des pratiques anticoncurrentielles avec nos concurrents, telles que la fixation des prix, le partage des marchés et la manipulation des marchés.
- › Nous nous assurons que la participation à des réunions informelles, conférences ou autres rencontres n'enfreigne pas les lois sur la concurrence et les cartels en vigueur.
- › Nous n'abusons pas de notre position dominante sur le marché.
- › Nous ne concluons aucun accord (formel ou informel) avec les clients concernant les prix de revente.



Respect des réglementations commerciales

Certaines restrictions peuvent être imposées à l'exportation de nos produits et services vers certains pays ou marchés. Integra exige de ses collaborateurs et de ses fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les réglementations commerciales applicables et aux lois et réglementations sur le contrôle des exportations et importations.

- › Nous veillons à ce que les exportations et les importations de marchandises soient limitées aux pays qui ne sont pas soumis à des restrictions commerciales, des sanctions ou des embargos.
- › Nous connaissons la destination de nos exportations (cela s'applique aussi pour les exportations via des intermédiaires).
- › Nous comparons les noms avec les listes de sanctions et documentons notre travail.

9

INTEGRA

INTEGRA Holding AG

Hammerweg 1 · 8304 Wallisellen · Suisse
info@integra.ch · +41 43 233 30 10

integra.ch